
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Henri-Chrétien Tengeler, sergent-armurier au 7^e régiment de ligne.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Henri-Chrétien Tengeler est né à Vlotho (Westphalie), le 17 mai 1791. Depuis 1804 il a été successivement au service de la république batave, de la France, des Pays-Bas et de la Belgique.

Il réunit les qualités nécessaires pour obtenir la faveur qu'il sollicite; ses chefs l'en jugent digne.

Le Président-Rapporteur,

J. MAERTENS.
